



Compte Rendu
Assemblée Générale Ordinaire 2021
Association ASPRO MINIJ

Mardi 06 juillet 2021 à Roscoff
Début : 19 h 35

Présents : Caroline LAMOUREUX ; Loïc CHAFFARD ; Didier DRONNE ; Guy LASSALLE ; Francis ROUSSEL.

Excusés : Marcel POYMIRO ; Hubert PROUVOST ; Jean Christophe CASTAGNE ; Arnaud SOULA ; Jean-Claude MIRC ; Olivier COMA.

Invité : Eric Mahieu FFV

Nombre de Club représenté en Voix 67/73 ; 18/25 participants ou représentés. Le quorum est atteint pour les votes.

Remerciements aux participants pour leur présence. Explication quant au fait que se soit la secrétaire Générale qui assure le déroulement de cette AGO.

Mot du Bureau : Lecture faite par Caroline LAMOUREUX
Rappel des circonstances particulières de la tenue de ces AG.

Adoption du PV de l'AG 2019
Vote : à l'unanimité ; **Adopté.**

Rapport Moral et d'Activité : Lecture faite par Caroline LAMOUREUX
Vote : à l'unanimité ; **Adopté.**

Validation du Règlement Intérieur : Lecture faite par Francis ROUSSEL
Vote : à l'unanimité ; **Adopté.**

Compte rendu financier : Lecture faite par Caroline LAMOUREUX
Vote : à l'unanimité ; **Adopté.**

Des questions ont été posés auxquels nous n'avons pas directement répondu du fait de l'absence de notre Trésorier. Des réponses seront données ultérieurement.

Echange sur les activités des Ligues :
➤ AURA ; IDF ; Bretagne ; PACA.

Rapport de la Commission Technique et projet de modification de la jauge : Lecture faite par Francis ROUSSEL

Intervention du Mesureur de Classe, Michel CHAFFARD pour donner toutes les informations nécessaires. Le Médecin Classifieur Bernard DESTRUBE a validé ces modifications.

Propositions :

C.5.1-b-3 - Pagaie uniquement définie par la taille minimum inchangée de la partie efficace : 250mm * 120mm

D.2.3-b etc Mise à jour de concordance entre les articles D.2.3-b- C.5.2 D.9.1

D.9.1.(b) (18) 2 cadènes à l'avant

D.9.2 Correctif d'indication du point de référence de mesures de la coque

E.4.6-(a) &(b) Commande de direction réalisable par : Palonnier à 1 ou 2 pédales, ou / et Volant (ou manche)

D.1.2 (f) Déflecteur sur le pont devant le mât, H maxi (y compris "rabat l'eau") 100mm, Largeur maxi : Franc bord (le pont)

F.3.3. (a) & (b) F.3.3.(a) (7.1) Mât : poulies des drisses (voile, foc, spinnaker) libres ou encastrées. Prise en compte des mâts courts. Abrogation de l'article F.3.3.(a) (7.1). Schéma modifié du mât

D.1.1 (f) Trou de vidange en bas de quille. Avec manchon métallique fileté, scellé au stratifié, et vis formant le bouchon.

Demande d'autorisation de recherche d'une possibilité de la vidange des coursives latérales à la gîte

C.5.2.(a)(2) Compas ou dispositif comportant un GPS utilisable et CONSULTABLE en course

C.5.2.(a) (2) GPS embarqué, mais NON CONSULTABLE en course, et réservé à l'enregistrement des parcours (débriefing)

C.5.1 (b) (2) Bout remorquage AV, ravalable sous le pont, mais équipé en récupérable depuis le cockpit par dessus le pont. Adaptation du D.2.3.(b) pour ce trou de sortie de l'amarre AV, en plus des autres trous déjà autorisés dans le pont

D.1.2 (f) Trous dans l'hiloire de cockpit pour le passage des bouts de commande : pantoire de voile, Cunningham de foc

C.5.3 (a) (1) Abrogation de l'interdiction de la VHF en course

A.7.1 Amendement aux Règles de Classe pour la procédure de vote des modifications

Un bulletin de vote avec les explications pour voter sera envoyé à chaque Propriétaire à jour de sa cotisation. Le résultat du vote sera communiqué via le site.

Election, renouvellement du Comité Directeur : Lecture faite par Caroline LAMOUREUX

Un appel à candidature a été joint à la convocation. 8 personnes ont fait acte de candidature.

- ✓ Marcel POYMIRO
- ✓ Caroline LAMOUREUX
- ✓ Jean-Claude MIRC
- ✓ Loïc CHAFFARD
- ✓ Francis ROUSSEL
- ✓ Didier DRONNE
- ✓ Christian POLLET
- ✓ Bertrand BOCQUET

Vote : à l'unanimité ; Adopté.

Compte rendu des actions de la Commission Handi-Valide de la FFVoile. Eric MAHEU

Projet d'activité : Lecture faite par Caroline LAMOUREUX

Des projets qui seront menés par la nouvelle équipe après mise en place du nouveau Conseil d'Administration.

Budget prévisionnel et cotisation 2022 : Lecture faite par Caroline LAMOUREUX

Pas de questions diverses déposés.

Fin : 21 h 15
Caroline LAMOUREUX
Secrétaire Générale.

